

INFORMATION A LA POPULATION

**ROUTE 302 : LES EVOUETTES – ST–MAURICE
TRONÇON : GIRATOIRE RC 301 – GIRATOIRE H 201
PERTURBATION DE TRAFIC – FERMETURE DE VOIES ET FERMETURE DE ROUTE**

Le Service de la mobilité, les communes de Collombey-Muraz et de Monthey vous informent que des travaux de génie civil pour l'exécution ou le remplacement de canalisations électriques, de conduites d'eaux potables, de canalisation d'eaux claires, la mise au norme des arrêts de bus, la construction d'îlot, le remplacement de grille de route, la réfection de sac dépotoirs ainsi que la réfection des enrobés bitumineux sont planifiés sur la Rue des Dents-du-Midi, la Route de Collombey, l'avenue de France jusqu'au départ de la Route de Morgins. **Sous réserve des conditions météo**, la suite des travaux de génie civil vont occasionner des perturbations de trafic jusqu'au jeudi 15 septembre 2022 à 06h00. Ils sont prévus selon le planning ci-dessous :

- Collecteur d'eaux claires Collombey, semaine 35 (du 29.08 au 02.09) travaux de jour aucune restriction de trafic.
- Collecteur d'eaux claires Collombey semaine 36 (du 05.09 au 09.09) travaux de nuit, fermeture à tout trafic du giratoire de Collombey de 20h00 à 06h00 la déviation officielle sera depuis Vionnaz via Illarsaz et par la route de contournement de Monthey.
- Rabotage de la cunette nuit du 06 au 07.09 de 22h00 à 05h00, route à sens unique direction Monthey – Collombey du chemin d'Arbignon au giratoire de Collombey (garage Ecoeur), nuit du 07 au 08.09 de 22h00 à 05h00 raccord grille cunette.
- Chaussée Collombey, rabotage et pose, les 12 & 13.09 de jour, ouverture le 14.09.2022 à 06h00, route fermée à tout trafic du chemin d'Arbignon au giratoire de Collombey (garage Ecoeur).
- Giratoire de Collombey (garage Ecoeur), 14 & 15.09 de 20h à 06h, giratoire fermé à tout trafic déviation, Vionnaz – Illarsaz et par la route de contournement de Monthey.

Les travaux de pose du nouvel enrobé pourront être décalés en fonction des conditions météorologiques ou en cas d'imprévus. Des panneaux d'informations seront mis en place, veuillez-vous y référer.

Nous vous prions également d'informer vos locataires, vos propriétaires, vos clients etc. des restrictions de circulation vous concernant.

Le Service de la mobilité de l'Etat du Valais ainsi que les communes de Collombey-Muraz et de Monthey, remercient d'avance les riverains et les usagers de l'avenue de France, de la Route de Collombey et de la Rue des Dents du Midi de faire preuve de compréhension.